

Chapitre 32

Extraits tannants ou tinctoriaux; tanins et leurs dérivés; pigments et autres matières colorantes; peintures et vernis; mastics, encres

Echinénone

615.108.1995.2

Mots-clés: -

3203.0000

Produit destiné à être utilisé pour la coloration de vins ou autres boissons

ayant un titre alcoométrique volumique de 10 % vol environ, une teneur en extrait sec de 74,5 g/l et une teneur anormale en œnocyanine lui conférant une coloration de quarante à cinquante fois plus intense que celle d'un vin rouge naturel aux rapports œnologiques normaux (**l'importation de ce produit est interdite pour des raisons de police sanitaire**). 615.109.1995.2

Mots-clés: oenocyanine / colorant pour boisson

3203.0000

Produit utilisé pour la coloration de substances alimentaires

constitué par du jus de baie de sureau concentré traité mécaniquement pour augmenter la teneur en pigments naturels (polyphénols et anthocyanes) et dont l'équilibre des autres constituants du jus naturel (glucose, fructose, acides aminés, par exemple) est rompu.

Application de la Règle générale pour l'interprétation du Système harmonisé 1.304.33.2006.2

Mots-clés: colorant alimentaire / avec jus de baie de sureau

3203.0000

Torularhodine

615.110.1995.2

Mots-clés: -

3203.0000

Dioxyde de titane

du type anatase, non traité en surface, fabriqué par le procédé au sulfate, avec addition avant la calcination d'une faible quantité de composés de phosphore, de potassium et d'antimoine, afin d'obtenir un produit final pulvérulent possédant les propriétés physiques requises (structure cristalline stable, modification cristalline requise, taille et forme spécifiques des particules) propres à le rendre apte à un emploi particulier en tant que pigment.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 (Note 1 a) du Chapitre 28) et 6. 304.4.2006.2

Mots-clés: anatase / pigment

3206.1100

Encres céramiques pour dispositifs à jet d'encre

consistant en une suspension (25 à 50 % en poids) de pigments inorganiques (par exemple, aluminat de cobalt, chromite de fer et de zinc et antimoine de nickel-titane) dans des solvants organiques (40 à 70 % en poids). Le produit est utilisé par l'industrie céramique dans des applications numériques à l'aide de dispositifs à jet d'encre pour colorer ou opacifier les surfaces par cuisson.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 710108.7.2016.3

Mots-clés: -

3207.1000

Préparations

constituée par de l'argent réduit, finement dispersé dans du collodion ou du terpinéol, destinée à être employée sur mica ou sur verre, au vaporisateur ou à l'écran de soie, à environ 580 °C, par les industries électriques et céramiques (circuits imprimés, par exemple). 615.112.1995.2

Mots-clés: argent réduit / dispersé dans du collodion ou du terpinéol / pour l'industrie électrique et céramique / pour circuits imprimés

3207.3000

Peinture d'apprêt en polyester de couleur jaune verdâtre

préparation liquide constituée d'un mélange de:

- résines (résine polyester saturée, résine de mélamine et résine époxyde), 41 – 57 % en poids;
- pigments (kaolin, dioxyde de titane et chromate de strontium), 18 – 33 % en poids; et
- additifs, moins de 1 % en poids;

dispersé dans un mélange de solvants organiques constituant 25 – 40 % en poids du produit. Elle est présentée en fûts de 208 litres (55 gallons).

Le produit est utilisé pour recouvrir des surfaces métalliques dans les lignes de revêtement de bobines en créant un revêtement organique, dont l'épaisseur est comprise entre 5 et 8 µm (film sec). Il s'applique sans dilution, sous forme de film et est durci sous l'effet de la chaleur à une température entre 190 et 200 °C. Le film produit rend les feuilles métalliques résistantes à la corrosion et favorise l'adhérence des émaux de finition.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 710108.21.2022.3

Mots-clés: couche de fond / primaire / résine / polyester saturé / mélamine / époxyde / solvant / pigment / Kaolin / chromate de strontium / dioxyde de titane

3208.1000

Solution de résine alkyde modifiée

contenant du white spirit (93,95 % en poids) et des résines alkydes (6,05 % en poids). Cette solution est conditionnée en fûts métalliques de 200 litres ou transportée en vrac.

Elle est utilisée dans les vernis et les peintures (par exemple en tant que liant dans des compositions pour l'imprégnation et la décoration du bois ou pour rectifier la composition des vernis et des peintures).

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 (Note 4 du Chapitre 32) et 6. 304.29.2016.2

Mots-clés: whitespirit / pour laque / vernis / peinture / liant

3208.1000

Solution de résine alkyde modifiée

contenant du white spirit (98,88 % en poids) et des résines alkydes (1,12 % en poids). Cette solution est conditionnée en fûts métalliques de 200 litres ou transportée en vrac.

Elle est utilisée dans les vernis et les peintures (par exemple en tant que liant dans des compositions pour l'imprégnation et la décoration du bois ou pour rectifier la composition des vernis et des peintures).

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 (Note 4 du Chapitre 32) et 6. 304.30.2016.2

Mots-clés: whitespirit / pour laque / vernis / peinture / liant

3208.1000

Solution alcoolique de résine copolymère

contenant de l'alcool éthylique (93,5 - 97,5 % en poids), de l'alcool isopropylique (0,5 - 1 % en poids), du phtalate de diéthyle (0,1 - 0,2 % en poids) et une solution copolymère (4 - 4,5 % en poids). La solution copolymère est composée d'alcool éthylique (50 - 70 % en poids) et de polyvinylpyrrolidone-acétate de vinyle copolymère (30:70).

Le produit se présente sous forme de liquide transparent, dans des fûts métalliques d'un volume nominal de 200 litres, ou dans des conteneurs en matières plastiques d'un volume nominal de 1000 litres. Il est utilisé comme matière première dans la production de laque pour cheveux.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 (Note 4 du Chapitre 32) et 6. 710108.17.2018.3

Mots-clés: matière première / laque pour cheveux

3208.2000

Résine de polyuréthane

à un composant utilisée dans un traitement humide, contenant du polyol (15 % en poids), de l'isocyanate (7 % en poids), du glycol (8 % en poids) et du diméthylformamide (70 % en poids). Elle est utilisée pour la fabrication de cuir artificiel.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 (Note 4 du Chapitre 32 et Note 2 e) du Chapitre 39) et 6. 304.69.2003.2

Mots-clés: pour la fabrication du cuir artificiel

3208.9000

Mousse de polyuréthane (mastic de fixation)

à base de matière plastique contenant, entre autres additifs, des produits retardateurs et des gaz propulseurs, sous forme d'un liquide de couleur brun foncé, présentée pour la vente au détail dans un récipient pressurisé (750/1000 ml). Ce produit est libéré sous l'action d'une soupape et sort du récipient pressurisé sous la forme d'une mousse auto-expansible qui blanchit lorsqu'elle est exposée à l'air. Une fois libérée cette mousse durcit en 10 minutes. Elle est utilisée pour la fixation des cadres de fenêtres et de portes, l'obturation des cavités, l'obturation des ouvertures dans les matériaux de construction et d'isolation des toitures, la création d'écrans acoustiques, l'obturation des cavités autour des tuyaux, la fixation et l'isolation des panneaux muraux, des tuiles, etc.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 304.23.2009.2

Mots-clés: mousse auto-expansible / pour fixation / pour isolation / pour insonorisation

3214.1000

Préparations

pour la fermeture hermétique des boîtes métalliques, consistant en une dispersion aqueuse dont la composition est la suivante: caoutchouc styrène-butadiène, matière colorante, plastifiant, matières de charge, liants et antioxydants. 304.24.1997.2

Mots-clés: caoutchouc styrène-butadiène / pour la fermeture hermétique des boîtes métalliques

3214.1000

Masse pour le revêtement des sols

pour la fabrication de revêtements de sols (connus sous le nom revêtements à base de xylolithe ou de chapes de magnésie), constituée d'une poudre fine et inodore (en différentes couleurs) en sacs de papier (n° 3214.9000) et d'écailles de chlorure de magnésium, écailles blanches en sacs de matière plastique (n° 2827.3100).

Conditionnés en sacs, les deux produits sont transportés sur des palettes séparées. Il n'existe aucun élément connecteur permettant de conclure qu'ils sont destinés à être utilisés ensemble. L'aspect extérieur qui peut être constaté au moment du dédouanement n'autorise pas un classement en tant que produit à deux composants au sens de la Note 3 de la Section VI. Les deux produits doivent par conséquent être taxés séparément. 3128.206.2012.2

Mots-clés: revêtements à base de xylolithe / chapes de magnésie

2827.3100

3214.9000

Produits dénommés "peintures au ciment"

constitués par un mélange de ciment de Portland blanc (70 à 95 % en poids), de matière colorante, d'un agent régulateur du temps de prise, d'un produit hydrofuge et, parfois, de matières minérales en poudre (chaux éteinte, craie lavée, etc.), utilisés, après addition d'eau, comme peinture sur des surfaces extérieures ou intérieures en briques, ciment, béton, etc. 615.113.1995.2

Mots-clés: peinture / avec du ciment de portland / pour briques, ciment, béton

3214.9000

Compositions constituées par de la cire synthétique additionnée de matières colorantes et, dans certains cas, de carbonate de calcium

(matière de charge), utilisées après fusion pour l'impression en négatif, à l'aide d'une machine à cylindres de type classique, de papier transfert, les caractères ou les dessins ainsi obtenus étant ensuite reportés par pressage à chaud sur les articles textiles à imprimer. 615.114.1995.2

Mots-clés: pour l'impression d'articles textiles

3215.1100/
1900

Cartouche à encre

remplie, même pourvue de dispositifs pour la reconnaissance de la cartouche ou d'un indicateur de niveau de remplissage, mais sans dispositif participant au processus d'impression (p. ex. tête d'impression, mécanisme "mélangeur"), servant simplement de réservoir à encre, même utilisable sur différents modèles d'imprimantes, même rechargeable. *NB: Cartouche à encre comme ci-dessus, vide, n° 3926.9000.*

Voir aussi la décision "Cartouche à encre", n° 8443.9900.

3184.7.1997.2

Mots-clés: réservoir à encre / pour imprimante

3215.9000